



SALAIRES FONCTION PUBLIQUE DU 19 AVRIL 2011

Déclaration générale de la CGT

Messieurs les Ministres,

Dans son intervention générale, la CGT a choisi de ne pas être très longue.
Non que le sujet des salaires soit une question anecdotique, bien au contraire.
Mais, parce que vos propositions en la matière, ou ce qui en tient lieu, sont irrecevables à nos yeux.

Sur la forme pour commencer, la CGT ne saurait se satisfaire de « *rendez-vous* » salariaux qui, de plus en plus, s'apparentent à de simples formalités, dont l'essentiel, de surcroît, est dévoilé en amont par les médias.

Si nous nous félicitons de l'actualisation des éléments statistiques qui nous ont été fournis, nous vous redisons une fois pour toute que, ni le « *Salaire Moyen par Tête* », ni la « *Rémunération Moyenne des Personnels en Place* », ne constituent des éléments pertinents de mesure pour les négociations salariales.

Sans se payer de mots, nous vivons une période historique. De celle dont la CGT et les salariés se passeraient bien.

Si, dans la foulée de 2011, la valeur du point était surgelée en 2012, ce serait la première fois depuis 1948, année de mise en place de la grille indiciaire, qu'une telle situation se produirait.

Et ceci, alors même que nous nous trouvons dans un contexte de forte reprise de l'inflation, avec une augmentation de 0,8 % pour le seul mois de mars.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, date du dernier accord salarial, le décrochage de la valeur du point par rapport à l'indice des prix à la consommation dépasse les 10 %.

C'est une perte de pouvoir d'achat sans précédent.

Les effets sur les carrières sont également catastrophiques.

Le salaire minimum de la Fonction publique court après le SMIC et les plus basses rémunérations de la catégorie C, 6 ou 7 échelons aujourd'hui, ne valent guère mieux.

Le « *Nouvel Espace* » de la catégorie B et déjà obsolète, alors qu'il était déjà très critiquable.

Le recrutement en catégorie A n'est plus supérieur au SMIC que de 18 %.

Messieurs les Ministres,

Les réponses à ces enjeux fondamentaux ne sont pas la GIPA, instrument limité et parcellaire.
Pas davantage les primes, système aléatoire, discriminant et bloquant en matière de mobilité.

Ce n'est surtout pas les rémunérations à la performance, individuelles ou collectives, qui s'opposent à la notion même d'intérêt général et aux missions de la Fonction publique.

A cet instant de notre propos, permettez-nous une incise : l'action sociale, question essentielle, n'a pas sa place dans les négociations salariales. Il existe des lieux de concertations dédiés pour cela et c'est eux qu'il faut privilégier.

Les réponses sont encore moins dans l'échange « *perdant-perdant* » du retour sur les économies réalisées par le non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite. Ce qu'il faut, c'est changer de politique et créer les emplois publics partout où ils sont nécessaires.

En tout état de cause, depuis 2007, les crédits nouveaux alloués globalement aux rémunérations des agents sont en baisse, ce qui démontre bien la duperie de ce mauvais système.

Non, les véritables réponses sont simples.

Il faut :

- ✚ Maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point pour 2011 et 2012 ;
- ✚ Prendre des mesures pour combler les pertes intervenues depuis des années ;
- ✚ Mettre en œuvre des dispositions immédiates pour améliorer la situation des bas salaires ;
- ✚ Reconstruire la grille indiciaire en reconnaissant mieux les qualifications ;
- ✚ Garantir une amplitude salariale minimale de 1 à 2 pour une carrière complète.

Pour tous les salariés et, en particulier, pour ceux de la Fonction publique, le Président de la République est pour l'instant l'antithèse du Président de la feuille de paie.

Il lui reste peu de temps pour combler son retard et il faut mettre les bouchées doubles.

L'urgence est à l'ouverture de véritables négociations.

Dans le cas contraire, la CGT prendra toutes ses responsabilités et appellera à construire les mobilisations unitaires les plus fortes.